

**Arrêté du 20 mars 2020 portant cessation de fonctions et nomination  
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal judiciaire de Béziers**

**NOR : JUSB2008415A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;  
Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;  
Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats-greffes des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est, à compter de la date de la passation des comptes, mis fin aux fonctions de Madame Myriam MARSCHALL, adjointe administrative principale, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal judiciaire de Béziers.

**Article 2**

Il est, à compter du 31 décembre 2019, mis fin aux fonctions de Madame Christelle NOEL (FOURMOND), greffière en sa qualité de régisseuse suppléante au tribunal judiciaire de Béziers

**Article 3**

Madame Sylvie BARRE (ROUSSEL), adjointe administrative, est, à compter de la date de la passation des comptes, nommée régisseuse titulaire au tribunal judiciaire de Béziers.

**Article 4**

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de MONTPELLEIR, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 20 mars 2020

La garde des sceaux, ministre de la justice,  
Par délégation,  
P/le sous-directeur des ressources humaines des  
greffes  
La cheffe du bureau des carrières et de la mobilité  
professionnelle,

Aude TORCHY



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**Ministère de la Justice**